



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**EUROPACORP LANCE SON INTRODUCTION EN BOURSE**

**Paris, le 26 juin 2007 :**

A la suite de l'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (AMF) de son document de base sous le numéro I.07-086 en date du 30 mai 2007, EuropaCorp, producteur et distributeur d'œuvres cinématographiques et l'un des tout premiers studios de cinéma indépendants en Europe, annonce le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission de ses titres sur le compartiment B du marché Eurolist d'Euronext Paris. L'Autorité des marchés financiers a apposé le 25 juin 2007 le visa numéro 07-208 sur le prospectus relatif à l'introduction en Bourse des titres EuropaCorp.

**→ Fourchette indicative de prix de l'offre applicable à l'offre à prix ouvert et du placement global :**

Entre 14,00 euros et 16,25 euros par action.

**→ Taille de l'offre :**

70 millions d'euros, hors option de sur-allocation, sous la forme d'une augmentation de capital.

**→ Nombre d'actions mises à la disposition du marché :**

Un nombre maximum de 5 000 000 actions nouvelles (sur la base de la borne inférieure de la fourchette de prix) représentant 24,5% du capital et des droits de vote après augmentation de capital (avant exercice de l'option de sur-allocation).

**→ Option de sur-allocation :**

Option permettant l'émission d'un nombre d'actions nouvelles supplémentaires représentant un maximum de 10% du nombre d'actions offertes, soit un maximum de 500 000 actions supplémentaires, ce qui portera la taille de l'offre en cas d'exercice intégral de cette option à 77 millions d'euros, soit environ 26,3% du capital et des droits de vote.

**→ Calendrier :**

Pour l'offre à prix ouvert au public, l'Offre sera ouverte du 26 juin 2007 au 4 juillet 2007 à 17h30 (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et 23h59 (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

Clôture du Placement Global le 4 juillet 2007 à 17h30 (heure de Paris) (sauf clôture anticipée).

Fixation du prix définitif prévue le 5 juillet 2007.

Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada et au Japon

## A propos d'EuropaCorp

### Un studio verticalement intégré

Bâti sur le modèle imaginé par Luc Besson et Pierre-Ange Le Pogam, EuropaCorp a structuré son activité autour du concept de « studio verticalement intégré » : cette organisation assure à EuropaCorp la maîtrise de tous les stades du cycle de production et de distribution de ses films et lui permet d'imposer ses standards de qualité à l'ensemble des étapes de conception et de commercialisation d'un film, tout en optimisant la rentabilité des capitaux investis.

### Une véritable visibilité à l'international

Elément clé de la stratégie d'EuropaCorp, la ligne éditoriale adoptée par le Groupe accorde une part très importante à l'international. En particulier, EuropaCorp a su s'illustrer à l'étranger au travers de succès comme *Danny The Dog*, *Le Transporteur 2* ou encore plus récemment *Arthur et les Minimoys*. EuropaCorp réalise aujourd'hui une part importante de son activité à l'international (41% du chiffre d'affaires des deux derniers exercices), proportion qui positionne le Groupe non seulement comme un acteur de référence en Europe mais également comme l'un des seuls studios de cinéma français doté d'une véritable visibilité à l'international.

### Une dynamique de production forte, des projets ambitieux

EuropaCorp fait actuellement partie des producteurs les plus dynamiques en France, avec 45 films produits ou coproduits depuis 1999, sortis en salles au 31 mars 2007 et qui figurent aujourd'hui à son catalogue. EuropaCorp se distingue également par le caractère ambitieux de ses productions qui comprennent à la fois des comédies (saga des *Taxi 2 à 4*), des films d'action (*Ne le Dis à Personne*, *Banlieue 13*), des films de genre (*Quand j'étais chanteur*, *Trois Enterrements*) mais aussi le premier film d'animation d'une saga à venir (*Arthur et les Minimoys*).

### Une croissance soutenue et rentable

Rentable dès le démarrage de son activité en 1999, EuropaCorp a, au titre de l'exercice clos au 31 mars 2007, publié un chiffre d'affaires consolidé de 158,7 millions d'euros pour un résultat net consolidé de 8,2 millions d'euros.

### Une introduction en bourse pour accélérer le développement

L'introduction en bourse permettra de renforcer la notoriété et la visibilité du Groupe, notamment vis-à-vis de ses partenaires internationaux, et de lever les fonds nécessaires pour accélérer la croissance et améliorer la rentabilité. La mise en œuvre de cette stratégie de développement repose principalement sur l'accroissement de la capacité du Groupe à produire des films internationaux à plus gros budgets et au potentiel commercial plus important. Cette levée de fonds donnera également au Groupe les moyens de procéder à des acquisitions sélectives, notamment dans le domaine du contenu.

## Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 25 juin 2007 sous le numéro 07-208, composé du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 30 mai 2007 sous le numéro I.07- 086 et d'une note d'opération sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la société EuropaCorp, 137, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris et des intermédiaires financiers, ainsi que sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la société EuropaCorp ([www.europacorp-investors.com](http://www.europacorp-investors.com)).

## Facteurs de risque

L'attention du public est attirée sur la rubrique "Facteurs de risques" du prospectus. Ces facteurs de risques sont développés au chapitre 4 du document de base et au chapitre 2 de la note d'opération.

*Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions EuropaCorp dans un quelconque pays.*

*Les actions d'EuropaCorp ne pourront être vendues aux États-Unis (tel que ce terme est défini par la Regulation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié) en l'absence d'enregistrement ou de*

## Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada et au Japon

*dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié. Il n'y aura pas d'enregistrement de tout ou partie de l'offre mentionnée dans ce communiqué aux États-Unis ni de réalisation d'une quelconque offre publique de vente portant sur des actions aux États-Unis. Ce communiqué ne doit pas être distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis. Il ne constitue pas une offre de vente d'actions aux Etats-Unis.*

*Aucune offre publique n'est effectuée au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ces informations sont uniquement destinées aux personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement au sens de l'article 19(1) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 du Royaume-Uni (l'« Ordonnance ») ou qui sont des personnes visées à l'article 49(1) de l'Ordonnance ou d'autres personnes auxquelles EuropaCorp peut légalement transmettre une invitation ou une incitation à investir conformément à l'Ordonnance.*

### Contacts

#### **EuropaCorp**

Raphaël Durand  
Directeur Administratif et Financier  
Tél. : 01 53 83 03 03  
Fax : 01 53 83 02 91  
[investors@europacorp.com](mailto:investors@europacorp.com)

#### **NewCap.**

Agence de communication financière  
Pierre Laurent / Axelle Vuillermet  
Tél. : 01 44 71 94 94  
Fax : 01 44 71 94 90  
[europacorp@newcap.fr](mailto:europacorp@newcap.fr)

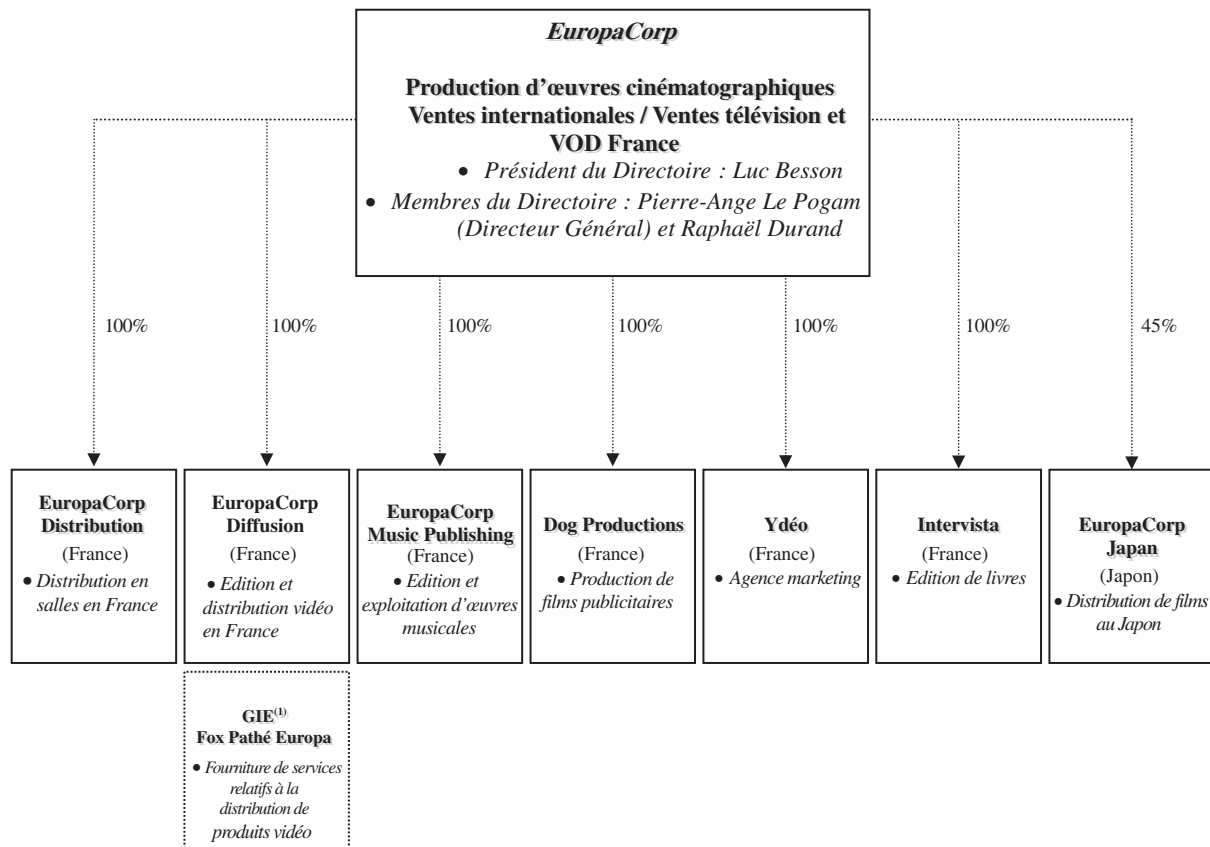
Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-42 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

## A. INFORMATIONS CONCERNANT LE GROUPE

### *Historique de la Société et aperçu des activités*

L'activité d'EuropaCorp est essentiellement dédiée à la production et à la distribution d'œuvres cinématographiques. Créée par Luc Besson en 1992, la Société a véritablement débuté son activité de production et de coproduction de films en 1999 avec la sortie l'année suivante de *Taxi 2* et de *The Dancer*. Depuis cette date, EuropaCorp a développé un mode d'exercice de l'activité de producteur et distributeur de films destinés aux marchés français et internationaux fondé sur la recherche de la maîtrise de tous les stades du cycle de production et d'exploitation de ses films.

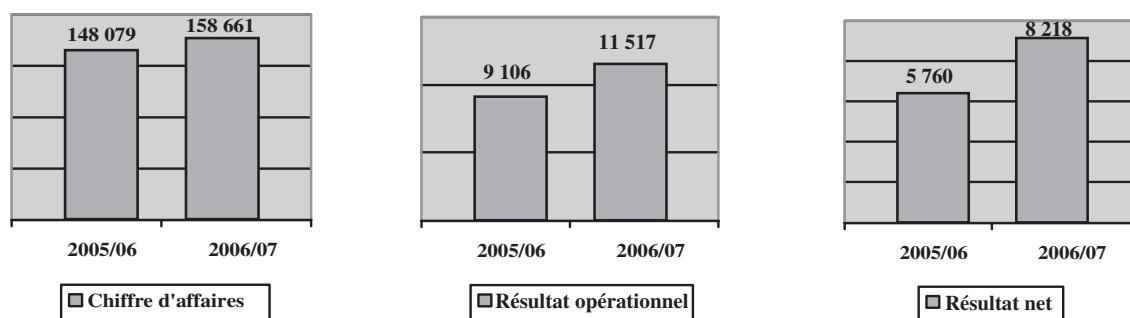
EuropaCorp se positionne aujourd'hui parmi les tous premiers studios de cinéma indépendants en Europe.



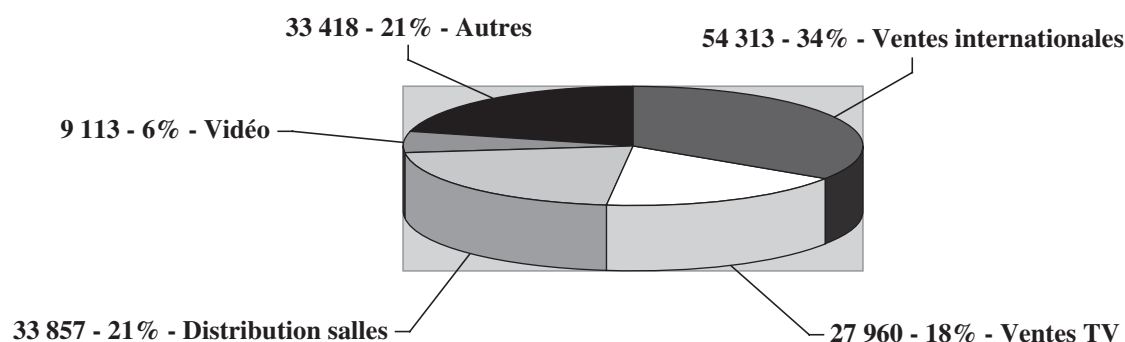
(1) EuropaCorp Diffusion est membre du GIE.

## Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada et au Japon

*Données financières sélectionnées en IFRS (clôture au 31 mars — en milliers d'euros)*



*Ventilation des activités au 31 mars 2007 (chiffre d'affaires en milliers d'euros)*



*Capitaux propres et endettement au 31 mars 2007*

	<u>Au 31 mars 2007</u> <i>(en milliers d'euros)</i>
<b>1. Capitaux propres et endettement</b>	
Total de la dette courante . . . . .	39 550
Total de la dette non courante . . . . .	10 998
Capitaux propres part du Groupe . . . . .	62 890
<b>2. Endettement financier net</b>	
D. Total Liquidités . . . . .	7 882
E. Créances financières courantes à court terme . . . . .	0
I. Dette financière courante à court terme . . . . .	39 550
J. Endettement financier net à court terme (I) – (E) – (D) . . . . .	31 668
N. Endettement financier net à moyen et long termes . . . . .	10 998
O. Endettement financier net (J) + (N) . . . . .	42 666

Au 31 mars 2007, les dettes indirectes ou conditionnelles de la Société sont essentiellement constituées par des engagements financiers sur loyers (8 084 milliers d'euros) et par des engagements financiers sur investissements cinématographiques (4 340 milliers d'euros). La Société a également accordé une garantie de rachat aux actionnaires de la Sofica EuropaCorp.

A la date du Prospectus, aucun changement significatif concernant les dettes indirectes ou conditionnelles n'est intervenu depuis le 31 mars 2007.

Aucun changement significatif susceptible d'affecter le montant des capitaux propres hors résultat et hors variation des instruments financiers et le montant de l'endettement financier net à moyen et long terme n'est intervenu depuis le 31 mars 2007. Toutefois, la Société a procédé depuis cette date au rachat et à l'annulation de 884 619 bons de souscription d'actions remboursables (« **BSAR** »), pour un prix unitaire de 3,12 euros, soit un montant global d'environ 2,76 millions d'euros, entraînant une diminution de l'endettement financier net d'environ 2,34 millions d'euros.

## Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada et au Japon

### *Déclarations sur le fonds de roulement net*

La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net consolidé du Groupe est suffisant (hors l'augmentation de capital de la présente opération) au regard de ses obligations au cours des 12 prochains mois.

### *Résumé des principaux facteurs de risque*

Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques indiqués ci-dessous et décrits au chapitre 4 du Document de base et au chapitre 2 de la présente note d'opération qui sont présentés par ordre décroissant d'importance au sein de chaque catégorie :

- les risques liés au secteur d'activité du Groupe, notamment : le succès d'un film auprès du public ne peut être garanti ; l'incapacité prolongée du Groupe à produire des films ayant un fort attrait pour le public pourrait nuire à son image, ses activités et ses perspectives de croissance ; une hausse non maîtrisée des coûts de production des films pourrait entraîner une baisse de la rentabilité du Groupe ; le Groupe ne peut garantir que tous les films qu'il produit seront terminés ou sortiront dans les délais prévus et dans les limites des budgets fixés, ou même qu'ils sortiront tout simplement ;
- les risques propres au Groupe, notamment : le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe sont susceptibles de varier sensiblement d'un trimestre ou d'un semestre à l'autre ; si Luc Besson ou Pierre-Ange Le Pogam venaient à cesser leur collaboration avec le Groupe, ou si leur réputation ou leur talent étaient altérés ou affaiblis, l'image, les activités et les résultats du Groupe pourraient en être affectés ;
- les risques financiers : une hausse des taux d'intérêts et/ou une fluctuation des taux de change (notamment entre l'euro et le dollar US) pourraient avoir un impact négatif sur les résultats du Groupe ;
- les risques liés à l'Offre, notamment : les titres de la Société n'ont pas été préalablement cotés ; il n'est pas possible de garantir l'existence d'un marché liquide pour les titres de la Société une fois cotés ; le cours des titres pourrait fluctuer de manière sensible en réaction à des événements tels que des variations des résultats de la Société ou de ceux de ses concurrents, et le succès en salles ou en vidéo des films qu'elle produit ou coproduit.

### *Dividendes*

L'assemblée générale de juin 2007 a approuvé le versement d'un dividende s'élevant à 0,19 euros par action (soit une distribution de 2 926 000 euros). Le montant des distributions de dividendes envisagées pour les exercices à venir pourrait se situer, en l'état de la stratégie actuelle, dans une fourchette comprise entre 20% et 40% des résultats annuels distribuables de la Société.

### *Evolution récente de la situation financière et perspective*

Compte tenu du planning prévisionnel de sorties salles et vidéo pour l'exercice en cours, la Société anticipe un chiffre d'affaires et une rentabilité au titre du second semestre supérieurs à ceux du premier semestre de l'exercice.

### *Opérations avec les apparentés*

La Société a conclu avec des apparentés certaines conventions significatives, notamment une convention de gestion administrative, une convention de sous-location et une convention de facturation d'heures de vol avec Front Line, actionnaire majoritaire de la Société, un protocole d'accord avec EuropaCorp Studios (filiale indirecte de Front Line) aux termes duquel la Société a la faculté, mais non l'obligation, d'acquérir en l'état futur d'achèvement cinq plateaux de tournage à Saint-Denis, et la Société utilise les équipements de postproduction de Digital Factory (filiale de Front Line). Pour plus de précisions, se reporter au chapitre 19 du Document de base.

## Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada et au Japon

### B. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

#### But de l'émission

L'opération a pour principal objectif de permettre à la Société de poursuivre son développement, notamment en termes de croissance organique et externe. Le produit de l'émission sera ainsi essentiellement affecté à l'investissement dans la production et la coproduction de films à gros budget à vocation internationale et, le cas échéant, au remboursement de tout ou partie de son emprunt obligataire s'élevant à 16 663 milliers d'euros.

A la date du visa sur le Prospectus, il n'existe aucun engagement du Groupe relatif à une opération de croissance externe significative.

#### Nombre d'actions offertes

Un maximum<sup>1</sup> de 5 000 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne (les « **Actions Nouvelles** »).

Le nombre d'Actions Nouvelles effectivement offertes sera déterminé en fonction du Prix de l'Offre afin que l'augmentation de capital (prime d'émission incluse) ressorte à environ 70 millions d'euros.

#### Titres dont l'admission est demandée aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment B)

- les 15 400 000 actions composant le capital de la Société à la date de la présente note d'opération, d'une valeur nominale de 0,34 euro, de même catégorie ;
- les Actions Nouvelles ;
- un maximum de 500 000 actions nouvelles supplémentaires en cas d'exercice intégral de l'Option de Sur-allocation (les « **Actions Nouvelles Supplémentaires** ») ;
- la totalité des actions nouvelles qui seront émises en cas d'exercice (i) de tout ou partie des BSAR émis par la Société et non annulés, soit un maximum de 404 991 actions, et (ii) de tout ou partie des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise émis par la Société (les « **BSPCE** »), soit un maximum de 277 000 actions ;
- les BSAR restant en circulation, soit 404 991 BSAR.

#### Diffusion des Actions Nouvelles dans le public

Offre globale (l'« **Offre** ») comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ouvert** » ou « **OPO** ») ;
- un placement global destiné aux investisseurs institutionnels en France et hors de France (le « **Placement Global** »).

Si la demande exprimée le permet, le nombre d'actions allouées dans le cadre de l'OPO sera au moins égal à 10% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre, avant exercice éventuel de l'Option de Sur-allocation, soit 462 810 actions sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre. Le nombre définitif d'Actions Nouvelles offertes dans le cadre de l'OPO sera déterminé en fonction de la demande dans le cadre de l'OPO, conformément à l'article 321-115 du Règlement général de l'AMF.

L'Offre ne comporte pas de clause d'extension. Il n'y a pas d'offre réservée aux salariés mais la Société envisage à court terme d'attribuer gratuitement des actions à ceux-ci.

#### Option de Sur-allocation

La Société consentira aux Teneurs de Livre Associés, une option, pouvant être exercée au plus tard le 3 août 2007, permettant l'émission d'un nombre d'Actions Nouvelles Supplémentaires représentant un maximum de 10% du nombre d'Actions Nouvelles offertes dans le

<sup>1</sup> Calculé sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de Prix de l'Offre, soit 14,00 euros.

## Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada et au Japon

	cadre de l'Offre, soit un maximum de 500 000 Actions Nouvelles Supplémentaires (l'« <b>Option de Sur-allocation</b> »).
<b>Acquisition d'actions par Front Line</b>	Le 25 juin 2007, Front Line a acquis au Prix de l'Offre, sous la condition suspensive du règlement-livraison des Actions Nouvelles, 284 900 actions de la Société auprès d'Achille Delahaye, et 817 226 actions de la Société auprès de Pierre-Ange Le Pogam.
<b>Acquisition d'Actions Nouvelles par Front Line et/ou Luc Besson dans le cadre du Placement Global</b>	Un ou des ordre(s) seront passés par Front Line et/ou Luc Besson dans le cadre du Placement Global, pour un montant total de 4 millions d'euros, soit au maximum 285 714 Actions Nouvelles, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit dans cette hypothèse 1,37% du capital social de la Société, apprécié après émission des Actions Nouvelles et exercice intégral de l'Option de Sur-allocation. Ce ou ces ordre(s) ont vocation à être servis intégralement.
<b>Date de jouissance</b>	1 <sup>er</sup> avril 2007.
<b>Garantie de l'Offre</b>	L'Offre fera l'objet d'une garantie de placement par ABN AMRO Rothschild, Coordinateur Global et Teneur de Livre Associé, et Lazard-NATIXIS, Teneur de Livre Associé (les « <b>Etablissements Garants</b> ») portant sur l'intégralité des Actions Nouvelles. Ce contrat de garantie pourra être résilié par les Etablissements Garants jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison dans certaines circonstances.
<b>Produit de l'émission</b>	Environ 70 millions d'euros brut et environ 63,5 millions d'euros net.  Au total 77 millions d'euros brut et environ 70,2 millions d'euros net en cas d'exercice intégral de l'Option de Sur-allocation.
<b>Fourchette indicative de prix</b>	Entre 14,00 euros et 16,25 euros par action.
<b>Eléments privilégiés pour la fixation de la fourchette de prix</b>	Les méthodes d'évaluation suivantes ont été privilégiées : <ul style="list-style-type: none"><li>• la méthode dite des flux de trésorerie actualisés (DCF) qui permet de valoriser la Société sur la base de ses flux de trésorerie futurs,</li><li>• la valorisation et les multiples induits de la Société à partir de la fourchette de prix proposée,</li><li>• la différence entre la valorisation de la Société sur la base de la fourchette de prix et la valorisation indépendante du catalogue.</li></ul> Ces informations sont données à titre strictement indicatif et ne préjugent en aucun cas du Prix de l'Offre.
<b>Disparité de prix</b>	Cessions réalisées sur les actions de la Société le 22 décembre 2006 : <ul style="list-style-type: none"><li>• 2 618 000 actions cédées à Pierre-Ange Le Pogam, par exercice d'une promesse de vente de 2001, pour un prix de 1,83 euros par action ;</li><li>• 1 386 000 actions cédées à Achille Delahaye, en application de contrats de cession à terme de 2001, pour un prix de 4,95 euros par action ;</li><li>• 854 700 actions cédées à GCE JIC pour un prix de 19,61 euros par action.</li></ul>
<b>Stabilisation</b>	Aux termes du contrat de garantie à intervenir, des opérations en vue de stabiliser ou soutenir le prix des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris pourront être réalisées, selon le calendrier indicatif actuel, du 5 juillet 2007 au 3 août 2007 inclus.
<b>Engagements de conservation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Engagement de 365 jours pour la Société, Luc Besson et Front Line (expirant le 9 juillet 2008 à 23h 59) et 545 jours pour Pierre-Ange Le</li></ul>

## Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada et au Japon

Pogam (expirant le 5 janvier 2009 à 23h59), sous réserve de certaines exceptions.

- Engagement de 180 jours pour Achille Delahaye et GCE JIC (expirant le 6 janvier 2008 à 23h59), sous réserve de certaines exceptions.

### Intérêt des Etablissements Garants dans la Société

La Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance détient indirectement via GCE JIC 5,5% du capital social de la Société et détient le contrôle conjoint de NATIXIS, elle-même société mère à 100% d'IXIS Corporate & Investment Bank, Etablissement Garant.

Paris Orléans, qui détient via Ponthieu Ventures 350 000 BSAR, est actionnaire de référence de Rothschild & Cie Banque, elle-même membre du GIE ABN AMRO Rothschild, Etablissement Garant.

## C. DILUTION ET REPARTITION DU CAPITAL

### Répartition du capital et des droits de vote à la date du Prospectus

<u>Actionnaires</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>% du capital et des droits de vote</u>
Front Line et Luc Besson . . . . .	11 232 755	72,94%
Pierre-Angé Le Pogam . . . . .	2 451 680	15,92%
Achille Delahaye . . . . .	854 701	5,55%
GCE JIC . . . . .	854 699	5,55%
Autres . . . . .	6 165	0,04%
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b><u>15 400 000</u></b>	<b><u>100,00%</u></b>

### Répartition du capital et des droits de vote après émission des Actions Nouvelles et exercice intégral de l'Option de Sur-allocation

Hypothèse sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 15,125 euros.

Le tableau ci-dessous prend également en compte les cessions d'actions de Pierre-Angé Le Pogam et Achille Delahaye au profit de Front Line et du ou des ordres de souscription, pour un montant total de 4 millions d'euros, devant être passés par Front Line et/ou Luc Besson dans le cadre du Placement Global (représentant 264 462 Actions Nouvelles sur la base du point médian de la fourchette indicative de Prix de l'Offre).

<u>Actionnaires</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>% du capital</u>	<u>% en droits de vote</u>
Front Line et Luc Besson . . . . .	12 599 343	61,49%	61,49%
Pierre-Angé Le Pogam . . . . .	1 634 454	7,98%	7,98%
<b>Sous-total* . . . . .</b>	<b>14 233 797</b>	<b>69,46%</b>	<b>69,46%</b>
Achille Delahaye . . . . .	569 801	2,78%	2,78%
GCE JIC . . . . .	854 699	4,17%	4,17%
Autres actionnaires . . . . .	6 165	0,03%	0,03%
<b>Actions Nouvelles excluant les Actions Nouvelles souscrites par Front Line et/ou Luc Besson dans le cadre du Placement Global . . . . .</b>	<b>4 363 637</b>	<b>21,30%</b>	<b>21,30%</b>
<b>Actions résultant de l'exercice de l'Option de Sur-allocation . . . . .</b>	<b>462 809</b>	<b>2,26%</b>	<b>2,26%</b>
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b><u>20 490 908</u></b>	<b><u>100,00%</u></b>	<b><u>100,00%</u></b>

\* : Il est précisé que Luc Besson et la société Front Line d'une part et Pierre-Angé Le Pogam d'autre part n'agissent pas de concert.

## Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada et au Japon

### Impact de l'Offre sur les capitaux propres consolidés

— Emission de 5 000 000 Actions Nouvelles et 500 000 Actions Nouvelles Supplémentaires sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de Prix de l'Offre soit 14,00 euros :

	<b>Capitaux propres consolidés par action au 31 mars 2007</b>
Avant émission des Actions Nouvelles . . . . .	4,08 €
Après émission des Actions Nouvelles et hors exercice de l'Option de Sur-allocation* . . . . .	6,20 €
Après émission des Actions Nouvelles et exercice intégral de l'Option de Sur-allocation* . . . . .	6,37 €
Après émission des Actions Nouvelles, exercice intégral de l'Option de Sur-allocation, exercice de l'intégralité des BSAR restant en circulation et exercice intégral des BSPCE* . . . . .	6,73 €

— Emission de 4 307 692 Actions Nouvelles et 430 769 Actions Nouvelles Supplémentaires sur la base de la borne supérieure de la fourchette indicative de Prix de l'Offre soit 16,25 euros :

	<b>Capitaux propres consolidés par action au 31 mars 2007</b>
Avant émission des Actions Nouvelles . . . . .	4,08 €
Après émission des Actions Nouvelles et hors exercice de l'Option de Sur-allocation* . . . . .	6,41 €
Après émission des Actions Nouvelles et exercice intégral de l'Option de Sur-allocation* . . . . .	6,61 €
Après émission des Actions Nouvelles, exercice intégral de l'Option de Sur-allocation, exercice de l'intégralité des BSAR restant en circulation et exercice intégral des BSPCE* . . . . .	6,97 €

\* *Calculs effectués sur la base du produit net de l'émission des Actions Nouvelles et des Actions Nouvelles Supplémentaires.*

### Commissaires aux comptes titulaires

**Ernst & Young et Autres**  
Représentée par Eric Demuyt  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Cabinet CDL**  
Représenté par Dominique Ledouble  
99, boulevard Haussmann  
75008 Paris

### D. MODALITES PRATIQUES

#### *Calendrier indicatif de l'opération (2007)*

<b>Lundi 25 juin</b>	Visa de l'AMF sur le Prospectus
<b>Mardi 26 juin</b>	Publication par Euronext Paris de l'avis d'ouverture de l'OPO Ouverture de l'OPO et du Placement Global
<b>Mercredi 27 juin</b>	Publication du résumé du Prospectus dans la presse
<b>Mercredi 4 juillet</b>	Clôture de l'OPO à 17h30 (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et 23h59 (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet Clôture du Placement Global à 17h30 (heure de Paris) (sauf clôture anticipée)
<b>Jeudi 5 juillet</b>	Fixation du Prix de l'Offre Publication par Euronext Paris de l'avis de résultat de l'OPO Diffusion du communiqué de presse indiquant le nombre définitif d'Actions Nouvelles dans le cadre de l'Offre, le Prix de l'Offre et le taux de service des particuliers

## Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada et au Japon

	Première cotation des actions et des BSAR
	Début de la période de stabilisation éventuelle
<b>Vendredi 6 juillet</b>	Début des négociations des actions et des BSAR
<b>Mardi 10 juillet</b>	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
<b>Vendredi 3 août</b>	Date limite d'exercice de l'Option de Sur-allocation
	Fin de la période de stabilisation éventuelle

### *Contact investisseurs*

Raphaël Durand  
Directeur Financier et membre du Directoire  
EuropaCorp  
137, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris  
Téléphone : +33 (0)1.53.83.03.03  
Télécopie : +33 (0)1.53.83.02.91  
[investors@europacorp.com](mailto:investors@europacorp.com)  
[www.europacorp-investors.com](http://www.europacorp-investors.com)

### *Intermédiaires financiers*

L'Offre fera l'objet d'une garantie de placement par ABN AMRO Rothschild et Lazard-NATIXIS, portant sur l'intégralité des Actions Nouvelles.

### *Mise à disposition du Prospectus*

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais auprès d'EuropaCorp, 137, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, France, ainsi que sur les sites Internet de la Société (<http://www.europacorp.com>) et de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).